



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9267<sup>e</sup>** séance

Mercredi 22 février 2023, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Présidentes :* M<sup>me</sup> Frazier/M<sup>me</sup> Gatt . . . . . (Malte)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Dautllari
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M. Olmedo
Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Japon . . . . .	M. Ishikane
Mozambique . . . . .	M. Fernandes
Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2023/109)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 05.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Somalie

#### Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2023/109)

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Anita Kiki Gbeho, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; M. Mohammed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie ; et M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/109, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne à présent la parole à M<sup>me</sup> Gbeho.

**M<sup>me</sup> Gbeho** (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de lui présenter un exposé sur la situation en Somalie à l'occasion de cette séance qui porte sur un thème important : la Somalie, sous l'angle du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. C'est un plaisir de le faire aux côtés du Représentant spécial de la présidence de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), l'Ambassadeur Mohammed El-Amine Souef, qui a été nommé récemment et avec qui je collabore étroitement, ainsi que de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous.

Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur la Somalie (voir S/PV.9125), qui s'est tenue le 7 septembre 2022, le Gouvernement fédéral somalien a fait des progrès importants dans la réalisation de ses principales priorités nationales, malgré de nombreux défis. Il a poursuivi sa coopération étroite avec les États

membres de la fédération et donné un nouvel élan à la lutte contre les Chabab, et la Somalie est en bonne voie de mener à bon terme la procédure d'allègement de la dette en 2024. Grâce à des réunions régulières du Conseil consultatif national, S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud a déployé des efforts pour donner la priorité aux relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération et pour faire avancer les priorités en matière d'édification de l'État.

Lors de la réunion de décembre du Conseil consultatif national, le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération, à l'exception du Puntland, ont convenu d'un modèle fédéral sur la répartition des pouvoirs et le système judiciaire, deux éléments clefs pour l'achèvement de la révision constitutionnelle. Le Puntland a sollicité un délai supplémentaire pour définir sa position sur ces questions et a demandé de mener de nouvelles consultations avec le Gouvernement fédéral somalien. J'encourage le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à poursuivre le dialogue dans le cadre du Conseil consultatif national afin de parvenir à un consensus sur le programme d'édification de l'État somalien.

Je salue l'attachement constant du Gouvernement fédéral à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, comme en témoigne le lancement du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000). Ce plan a été lancé au bon moment, car il offre un cadre permettant de relever les défis auxquels les Somaliennes continuent d'être confrontées. Il faut faire davantage pour permettre une représentation égale dans toutes les sphères de la vie publique. À cette fin, le renforcement de la participation des femmes à la vie politique reste également essentiel. Cela implique non seulement d'inscrire dans la loi et les dispositions électorales pertinentes l'engagement pris par les dirigeants politiques somaliens en faveur d'un quota de 30 % de femmes, mais aussi de veiller à ce que cet engagement soit respecté par toutes les entités. À cet égard, l'ONU continue d'appuyer les représentantes nouvellement élues. À titre d'exemple, dans le cadre du programme conjoint sur les femmes, la paix et la protection, l'ONU a soutenu la création du groupe des députées de la chambre haute du Parlement fédéral. Pour l'avenir, nous devons continuer à concentrer nos efforts sur la promotion de la participation et de l'égalité des femmes. J'appelle toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif.

Tandis que le Gouvernement cherche à faire avancer ses priorités post-électorales, notamment en menant des opérations contre les Chabab et en gérant les conséquences dévastatrices de la sécheresse, les conflits

politiques récurrents continuent de retenir son attention. Dans l'État du Sud-Ouest, par exemple, des affrontements liés au calendrier de l'élection présidentielle de l'État ont eu lieu le 23 décembre. Une conférence de réconciliation de l'État du Sud-Ouest, organisée sous les auspices du Président Mohamud et du Président de la Chambre du peuple, Sheikh Aden Mohamed Nuur, a permis d'éviter une escalade et de répondre aux griefs politiques. Dans la ville de Laascaanood, située dans la région de Sool, les combats qui ont éclaté le 6 février se poursuivent et ont entraîné une augmentation des besoins humanitaires. Selon un rapport d'évaluation interinstitutions, plus de 185 000 personnes ont été déplacées, dont 89 % sont des femmes et des enfants. Au moins 63 civils ont été tués et plus de 363 personnes ont été blessées. Les efforts visant à mettre fin aux combats se poursuivent, mais la situation, notamment les attaques dirigées contre les infrastructures civiles, demeure alarmante. Je voudrais rappeler les déclarations précédentes de l'ONU et des partenaires internationaux qui condamnent les actes de violence, appellent à l'apaisement des tensions politiques par la voie du dialogue et demandent un accès humanitaire sans entrave pour répondre d'urgence aux besoins des personnes déplacées et touchées.

Les Chabab continuent de représenter une menace grave pour la paix et la sécurité en Somalie. L'année 2022 a été la plus meurtrière pour les civils depuis 2017, avec une augmentation de 60 % des victimes civiles par rapport à 2021. Au cours des derniers mois, le Gouvernement fédéral a réalisé des progrès dans la lutte contre cette menace en ciblant les opérations militaires et financières et le discours idéologique des Chabab. Les forces de sécurité somaliennes, avec le renfort des milices locales, ont mené des opérations couronnées de succès contre les Chabab dans le Hirshébeli et à Galmudug. Les opérations devraient progressivement s'étendre à d'autres régions de la Somalie.

Pour consolider les acquis dans les zones nouvellement reconquises, il faudra établir des liens solides entre les opérations militaires et les initiatives de stabilisation, en intégrant des éléments de réconciliation et de justice et en cherchant à renforcer la bonne gouvernance et la prestation de services. À cet égard et conformément à la stratégie nationale de stabilisation de la Somalie, les efforts ont porté sur l'appui aux populations et aux autorités de district nouvellement établies dans plusieurs zones reconquises.

En parallèle, le Gouvernement continue de déployer des efforts pour constituer des forces qui assumeront progressivement les responsabilités en matière de sécurité, conformément au Plan de transition de la Somalie.

La remise par l'ATMIS du camp de Maslah à l'Armée nationale somalienne à la mi-janvier a constitué une étape importante dans ce processus, ouvrant la voie à la remise de camps similaires à l'avenir. La question du financement reste toutefois extrêmement problématique. Je renouvelle les appels lancés précédemment par le Secrétaire général pour garantir un financement prévisible et durable de l'ATMIS et des ressources suffisantes pour les forces de sécurité somaliennes. Cela demeure essentiel pour le transfert des responsabilités en matière de sécurité.

Après cinq mauvaises saisons des pluies consécutives, la sécheresse actuelle est d'une gravité sans précédent. Les besoins humanitaires sont en constante augmentation : environ 8,3 millions de personnes, soit près de la moitié de la population estimée de la Somalie, auront besoin cette année d'aide et de protection. Les besoins sont également plus aigus parmi les minorités et les groupes marginalisés.

Grâce à l'appui généreux des donateurs, aux efforts du Gouvernement et aux initiatives des communautés locales, les organisations humanitaires ont pu accroître leurs interventions et venir en aide à 7,3 millions de personnes en 2022. La famine a certes été évitée pour le moment, mais elle reste une menace si les pluies d'avril à juin sont moins abondantes que les prévisions ne l'indiquent et si l'aide humanitaire n'est pas maintenue. Le plan d'aide humanitaire 2023, lancé le 8 février, nécessite un financement de 2,6 milliards de dollars pour répondre aux besoins prioritaires de 7,6 millions de personnes. J'exhorte les donateurs à se montrer solidaires de la Somalie en ces temps difficiles en fournissant rapidement les ressources nécessaires.

Face à une profonde adversité, le peuple somalien continue de faire preuve de force, de résilience et de détermination. Les progrès accomplis par le Gouvernement fédéral somalien en matière de paix, de sécurité et de développement ont imprimé un élan positif permettant de réaliser de nouvelles avancées en ce qui concerne le programme d'édification de l'État. Au cœur de ce programme se trouve l'achèvement d'un processus de révision constitutionnelle inclusif et consensuel. Cela reste une priorité pour la période à venir.

L'ONU est prête à appuyer ces efforts et, comme à l'accoutumée, à aider la Somalie à mettre en œuvre sa vision d'une nation sûre, stable et pacifique.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Gbeho de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Souef.

**M. Souef** (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de leur présenter un exposé sur la situation en Somalie. Je suis ravi d'être ici aux côtés de M<sup>me</sup> Kiki Gbeho, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM). Pour citer le Secrétaire général de l'ONU lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu la semaine dernière, « les liens qui unissent l'Union africaine et l'ONU sont plus forts que jamais ». Ce constat est également valable pour le partenariat solide qui lie la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), la MANUSOM et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.

Avant de donner un aperçu de la situation en Somalie, je voudrais insister sur deux points importants.

Premièrement, je voudrais, au nom de l'ATMIS, exprimer notre gratitude au Conseil de sécurité pour son soutien ferme et constant à la Mission et son attachement à la paix et à la sécurité en Somalie.

Deuxièmement, je voudrais rendre hommage à S. E. le Président Hassan Sheikh Mohamud pour son leadership fort. Sous sa direction, des efforts concertés sont déployés en Somalie pour promouvoir la paix et la sécurité. En fait, l'Union africaine estime que nous assistons à une transformation profonde de la Somalie dans plusieurs domaines.

Au nom de l'Union africaine, je voudrais assurer le Conseil de sécurité que l'ATMIS continuera de chercher à atteindre ses objectifs stratégiques, conformément au mandat qui lui a été confié par l'ONU. La volonté de l'Union africaine d'aider la Somalie est solide et durable et se prolongera bien après le retrait de l'ATMIS, qui est prévu pour le 31 décembre 2024. Nous aspirons à ce que la Somalie fasse partie d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique d'ici à 2063.

Depuis le dernier exposé présenté par l'ATMIS en septembre 2022 (voir S/PV.9125), la Somalie a continué d'enregistrer des progrès notables dans la réalisation de ses principales priorités nationales, notamment celles décrites dans le plan de travail à six piliers élaboré par le Gouvernement fédéral. Comme indiqué précédemment, ces efforts ont été menés par le Président Hassan Sheikh Mohamud, qui, je suis heureux de l'annoncer, a pris des mesures décisives, essentiellement pour accélérer la mise en place d'une politique et d'un dialogue inclusifs comme moyen de promouvoir les priorités du pays.

Pour entretenir et renforcer la dynamique entourant la politique inclusive, nous avons vu à plusieurs

reprises le Président se rendre sur les lignes de front dans toute la Somalie, apportant personnellement son concours aux processus de réconciliation en cours. Ces visites ont permis de dégager un consensus au sein des communautés locales en vue d'appuyer l'offensive menée par la Somalie contre les Chabab. Plus précisément, la visite du Président dans la région du Moyen-Chébéli en novembre a abouti à une cessation des hostilités entre deux communautés locales qui ont depuis joué un rôle central dans les efforts du Gouvernement fédéral pour éliminer les Chabab de la région. De même, le Président a appelé à une cessation des hostilités et fait savoir que le Gouvernement fédéral était prêt à faciliter le dialogue et le règlement du conflit entre les forces du Somaliland et les communautés locales de Laascaanood. En réponse, le Somaliland a appelé à un cessez-le-feu et à un règlement pacifique du conflit. Les partenaires internationaux, dont l'ATMIS, ont fermement condamné la poursuite des violences et les informations faisant état de la mobilisation de groupes armés, et ont en outre exhorté toutes les parties à respecter le cessez-le-feu, à faire preuve de retenue et à s'engager dans un dialogue constructif pour ouvrir la voie à un règlement pacifique.

Plus tôt ce mois-ci, le Président Hassan Sheikh Mohamud et le Président de la Chambre du peuple ont mené avec succès un processus de réconciliation en deux phases dans l'État du Sud-Ouest, qui s'est conclu par un accord entre les parties prenantes. Le différend étant désormais réglé, je salue la détermination de toutes les parties prenantes à appuyer les plans du Gouvernement fédéral consistant à ouvrir prochainement un nouveau front contre les Chabab.

Je reste encouragé par le fait que les dirigeants somaliens poursuivent le dialogue par le biais du Conseil consultatif national pour pérenniser la stabilité politique de la Somalie. Depuis mai 2022, nous avons assisté à des réunions régulières du Conseil consultatif national. Il contribue désormais à faire avancer les priorités nationales de la Somalie, notamment la sécurité et les domaines clefs de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État. Le Conseil consultatif national s'est réuni récemment, en décembre, rassemblant le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, à l'exception du Puntland, pour se mettre d'accord sur les principales questions en suspens concernant le fédéralisme et la démocratisation. Prenant acte de la position exprimée par le Puntland sur ses relations avec le Gouvernement fédéral, j'ai bon espoir que les dirigeants somaliens parviendront à trouver un accord politique sur les principales questions en suspens, dans le cadre du Conseil consultatif national. La volonté affichée par

le Puntland de poursuivre le dialogue avec le Gouvernement fédéral est également encourageante, et j'attends avec intérêt qu'il participe à la prochaine réunion du Conseil consultatif national.

La Somalie est caractérisée par son insécurité depuis des décennies. Toutefois, je suis ravi d'annoncer aujourd'hui que non seulement le Gouvernement fédéral est sur le point d'instaurer une paix durable en prenant les devants pour faire taire les armes en Somalie, mais qu'il prend également des mesures pour apporter la prospérité à ses citoyens. À cet égard, je salue les efforts du Premier Ministre Hamse Abdi Barre, dont le Cabinet a approuvé en peu de temps plus de 14 projets de loi qui ont maintenant été transmis au Parlement. Nombre d'entre eux contribueront à terme à instaurer la confiance au niveau régional et international et à attirer les investissements étrangers, permettant ainsi à la Somalie de réaliser son immense potentiel. La candidature de la Somalie à l'adhésion à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la récente visite de la Mission de vérification de la CAE dans le pays sont de bons indicateurs de la prospérité qui attend la Somalie dans les années à venir.

Je me félicite tout particulièrement du fait que, à la quarante-deuxième session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, la Somalie a fait part de son intention, comme prochaine étape de son admission imminente à la Communauté d'Afrique de l'Est, de devenir un État partie à la Zone de libre-échange continentale africaine. Ce signal positif illustre une fois de plus la détermination du Gouvernement fédéral à mener à bien son louable programme de travail, en franchissant en l'occurrence une étape cruciale pour son pilier économique. Au sein de l'Union africaine, alors que nous célébrons en 2023 l'Année de la Zone de libre-échange continentale africaine, nous sommes fiers que la Somalie continue de placer la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être et le développement durable au cœur de son avenir.

Malgré les difficultés auxquelles est confrontée la Somalie en matière de sécurité, je me félicite de pouvoir affirmer que le groupe des Chabab est aujourd'hui soumis à une énorme pression opérationnelle et qu'il perd le contrôle de territoires cruciaux. Il ne parvient plus à maintenir son emprise sur son centre de gravité, qui est l'appui des populations locales, phénomène que nous continuons à observer puisque ces dernières se joignent de plus en plus à l'offensive menée et dirigée par les forces de sécurité somaliennes. Il importe de noter que les Chabab sont désormais déstabilisés, affaiblis et défaits grâce aux actions courageuses et aux valeureux sacrifices des forces de sécurité. Les récentes

pertes de territoire des Chabab dans les administrations provisoires du Hirshébéli et de Galmudug, notamment dans les régions du Moyen-Chébéli, du Hiraan et certaines villes de la région de Mudug comme le port de Xarardheere, représentent autant de victoires stratégiques et opérationnelles pour le Gouvernement fédéral.

Malgré la dynamique actuelle encourageante en matière de sécurité qui se propage rapidement en Somalie, nous sommes conscients que les Chabab sont toujours en mesure de mener des opérations décisives dans la zone de responsabilité de l'ATMIS, notamment des attaques complexes via des véhicules piégés destinés à des attentats-suicides, des engins explosifs improvisés portés par une personne, des embuscades, des enlèvements, des assassinats ou des tirs indirects. Si les tactiques, techniques et méthodes des Chabab sont restées en grande partie les mêmes au cours de la période considérée, notre analyse de la menace suggère qu'ils cherchent à modifier certaines d'entre elles. Une préoccupation majeure reste le recours à des drones commerciaux, qui devraient vraisemblablement atteindre une capacité armée à l'avenir, évolution inquiétante que nous avons observée sur d'autres théâtres terroristes.

Au-delà de la Somalie, nous sommes aussi préoccupés par la menace transnationale que représentent les Chabab pour les voisins immédiats du pays. Toutefois, je suis également encouragé par les engagements pris en matière de sécurité régionale pour lutter contre cette menace au moyen d'une approche unifiée. À cet égard, selon notre évaluation, le récent sommet organisé par la Somalie et réunissant les États de la ligne de front, à savoir Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya, renforcera le cadre de sécurité qu'offre l'ATMIS en Somalie.

Je profite de cette occasion pour informer le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre des principaux aspects des résolutions 2628 (2022) et 2670 (2022). Malgré des progrès inégaux, il me plaît d'annoncer que les éléments clés des tâches mandatées reçoivent l'attention et les efforts urgents qu'ils requièrent.

L'ATMIS a présenté un plan de reconfiguration détaillé et réaliste qui est toujours en cours d'examen par le Gouvernement fédéral. Récemment, en collaboration avec le Gouvernement fédéral et avec le concours du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, nous avons transféré la base opérationnelle avancée de Maslah dans le but de répondre aux nouvelles exigences en matière de constitution des forces. Nous nous sommes également déployés sur la base opérationnelle avancée de Bariira dans le cadre d'un accord opérationnel conclu avec le

Gouvernement fédéral, et nous partageons depuis peu les locaux des forces de sécurité somaliennes sur la base opérationnelle avancée du pont de Xawaadley.

Aux côtés de nos courageux frères et sœurs des forces de sécurité somaliennes, nous avons contribué à l'offensive en cours pour affaiblir les Chabab, conformément au concept général d'opérations conjoint convenu entre le Gouvernement fédéral somalien et l'ATMIS pour 2022. À ce jour, outre nos opérations cinétiques conjointes, la participation de l'ATMIS à l'offensive en cours englobe, premièrement, l'utilisation de ses hélicoptères pour fournir un appui aérien rapproché ; deuxièmement, l'aide aux évacuations sanitaires primaires et secondaires des forces de sécurité somaliennes du champ de bataille ; troisièmement, la fourniture de services de renseignement, de surveillance et de reconnaissance ; quatrièmement, la fourniture d'un appui-feu indirect ; et cinquièmement, la fourniture d'un soutien logistique du combat, tels que les munitions, l'eau, les médicaments et le logement sur le terrain, ainsi que la fourniture d'un soutien consultatif sur le droit international humanitaire et les questions liées à la protection des civils, pour ne citer que quelques activités.

Je veux être clair : le soutien de l'Union africaine à la Somalie, comme je l'ai mentionné, restera inébranlable. C'est pourquoi je remercie les pays qui fournissent des contingents à l'ATMIS de leur appui, notamment par l'engagement qu'ils ont récemment pris auprès du Comité de coordination des opérations en Somalie de renforcer leur appui à l'offensive en cours. Les pays qui fournissent des contingents à l'ATMIS se sont déjà engagés à fournir des capacités facilitatrices décisives, telles que des hélicoptères d'attaque et des hélicoptères utilitaires, et recherchent désormais des capacités robustes en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance à longue portée. Lorsqu'il sera possible pour les forces de sécurité somaliennes de commencer à prendre en charge les bases opérationnelles avancées convenues, les pays qui fournissent des contingents à l'ATMIS mettront plus rapidement en place des forces d'intervention rapide ou des forces mobiles. Cela doit être encouragé, et il faut renforcer le soutien apporté pour préserver le succès de l'offensive menée actuellement par les forces de sécurité somaliennes. Le Conseil doit tenir compte des résultats encourageants du rythme auquel la Somalie constitue ses forces.

La Somalie étant en passe d'atteindre son objectif de 15 000 soldats nouvellement formés cette année, je me félicite du retour récent de 3 500 soldats de l'Armée nationale somalienne formés en Érythrée, dont certains ont déjà été déployés le long des lignes de front, ainsi que

de la formation en cours de membres de l'Armée nationale somalienne en Égypte, en Éthiopie, en Turquie et en Ouganda. Le 6 février, les Ministres du Gouvernement somalien ont approuvé l'accord conclu entre le Gouvernement fédéral somalien et les Émirats arabes unis sur la coopération militaire et en matière de sécurité, et sur la lutte contre le terrorisme. Compte tenu de cet engagement, l'ATMIS est convaincue que la Somalie est prête pour que l'ATMIS transfère les responsabilités en matière de sécurité à ses forces de sécurité d'ici à décembre 2024.

Ces jeunes hommes et femmes courageux doivent être soutenus avec le matériel nécessaire pour combattre les Chabab, la puissance de feu appropriée et des réserves de munitions suffisantes. Cela ne sera possible que si le Conseil tient à nouveau compte des progrès déjà accomplis par la Somalie pour satisfaire aux critères d'évaluation des sanctions de manière efficace et en temps voulu, en vue de la levée de l'embargo sur les armes. Par ailleurs, comme la Somalie doit former 15 000 soldats, il est désormais nécessaire de renforcer le dispositif d'appui mis en place par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie pour les forces de sécurité somaliennes, dont les effectifs seront supérieurs aux 13 900 soldats prévus. Entretemps, l'ATMIS demeure déterminée à continuer de dispenser une formation de formateurs en droit international humanitaire et en droits de l'homme aux forces de sécurité somaliennes, et à soutenir l'action menée pour faire progresser la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité.

Pour ce qui est de l'ajustement du calendrier de la première phase, nous pensons que cette prorogation devrait permettre au Gouvernement fédéral somalien et à l'ATMIS de mener à bien les tâches importantes qui leur ont été confiées. Comme nous l'avons indiqué, les progrès ont été inégalement répartis, et il faut encore poursuivre les consultations sur deux questions majeures : la première, c'est la démarche stratégique relative au retrait secteur par secteur, et la seconde, c'est le financement de la prorogation de six mois.

S'agissant du retrait initial de 2 000 soldats de l'ATMIS, celle-ci examine diverses options sur la base des orientations fournies par la Commission de l'Union africaine. Pour une démarche secteur par secteur réussie, il faut élaborer une planification plus détaillée avec le Gouvernement fédéral, afin de comprendre dans quel secteur il souhaite que l'ATMIS reste, et savoir s'il serait prêt à prendre en charge des secteurs ou à accepter le risque lié au retrait de certains soldats de l'ATMIS dans tous les secteurs. Comme le Conseil s'en souviendra,

dans sa résolution 2670 (2022), il a accédé à la demande du Gouvernement fédéral de proroger jusqu'au mois de juin le retrait de 2 000 soldats de l'ATMIS. Ce faisant, il était également prévu que les partenaires de l'ATMIS soutiennent financièrement le report de ce retrait. Malheureusement, la résolution 2670 (2022) ne prévoit pas les modalités de financement nécessaires pour soutenir cette prorogation de six mois, et les principaux partenaires, y compris l'Union européenne, n'ont annoncé aucun nouveau financement.

Je reste vivement préoccupé par l'insuffisance des fonds mis à la disposition de l'ATMIS et des forces de sécurité somaliennes. Ne sachant pas quelle instance ou quel mécanisme financera la prorogation du retrait, il est urgent d'examiner la question du financement de l'ATMIS. De plus, nous pensons que cette question doit être réglée dans le contexte plus large du financement des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine. À cet égard, je me félicite de l'appel lancé récemment par le Secrétaire général au Conseil de sécurité, lors du dernier sommet de l'Union africaine, indiquant que les missions de l'Union africaine doivent avoir accès aux contributions statutaires. La séance du Conseil de sécurité qui se tiendra le mois prochain sous la présidence du Gouvernement mozambicain pour examiner la transition en matière de sécurité en Somalie pourrait être un moment décisif pour le financement et donner au Conseil, à l'Union africaine et aux principaux partenaires l'occasion de répondre aux besoins de financement non satisfaits de l'ATMIS.

La Somalie continue d'être aux prises avec une crise humanitaire sans précédent. En réponse à cela, et dans le cadre du soutien plus large apporté par les partenaires internationaux, une délégation du Sous-comité de l'Union africaine sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique s'est rendue en Somalie en décembre 2022 pour manifester sa solidarité avec la Somalie et évaluer la situation humanitaire. Cette délégation a rencontré des membres du Gouvernement et des partenaires humanitaires, s'est rendue dans des camps de personnes déplacées à Mogadiscio et Baidoa et a posé un geste de solidarité à l'endroit du Gouvernement fédéral somalien pour soutenir l'action humanitaire menée en réponse à la sécheresse. L'ATMIS a aussi facilité l'acheminement de fournitures humanitaires, notamment en assurant la sécurité du Programme alimentaire mondial et en fournissant l'escorte pour la livraison en 2023 de 142 tonnes de denrées alimentaires diverses dans les zones difficiles d'accès de l'État du Hirshébeli et de l'État du Sud-Ouest.

Comme le Conseil le sait, j'ai pris la direction de l'ATMIS en novembre 2022, fort d'une vaste expérience

des opérations de soutien de la paix, acquise tant à l'ONU qu'à l'Union africaine, et je suis fier de pouvoir travailler avec une équipe de personnes réellement dévouées et talentueuses qui ne considèrent pas comme acquise la possibilité de contribuer à la reconstruction de la Somalie. Sous ma direction, l'ATMIS restera un partenaire fiable et un allié sûr. Aussi, je renouvelle mon engagement en faveur de l'exécution efficace et en temps voulu des tâches confiées par le Conseil. À cette fin, l'ATMIS aura toujours besoin d'une forte composante civile ayant un sens évident du devoir. Avec l'appui de la Commission de l'Union africaine, j'ai l'intention de commencer à recruter du personnel sur le plan national pour améliorer l'efficacité de l'ATMIS.

Pour terminer, je tiens à exprimer une fois de plus ma gratitude pour l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil et de renouveler l'engagement de l'Union africaine à œuvrer en faveur de la paix, de la stabilité et du développement pour la Somalie et son peuple, conformément aux aspirations formulées dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Souef de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Bahous.

**M<sup>me</sup> Bahous** (*parle en anglais*) : La dernière fois que je suis venue dans cette salle, c'était il y a cinq mois (voir S/PV.9158), pour présenter le rapport annuel du Secrétaire général (S/2022/740) sur les femmes et la paix et la sécurité. Les membres du Conseil se souviendront peut-être que mon message principal ce jour-là était que nous reculons au lieu de progresser, et que cette tendance mondiale se manifeste également en Somalie. Comme nous venons de l'entendre, les projections en Somalie sont terribles. Rien qu'au cours des dernières semaines, près de 200 000 personnes ont été déplacées de Laascaanood et plus de 60 000, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont fui vers l'Éthiopie voisine. La sécheresse actuelle devrait plonger la moitié de la population dans l'insécurité alimentaire d'ici à la mi-2023 et exposer le pays à un risque accru de famine. La dernière famine déclarée en Somalie en 2011 a fait plus d'un quart de million de morts. Cette situation exacerbe la violence fondée sur le genre.

Dans leurs discussions et leurs décisions sur la Somalie au cours des dernières années, les membres du Conseil ont souligné l'importance du quota de 30 % de femmes et de la nouvelle législation sur les violences sexuelles. Ces deux questions sont une priorité absolue pour l'ONU en Somalie et au Siège, comme le montrent notamment les deux visites effectuées par la

Vice-Secrétaire générale. La participation et le leadership politiques des femmes sont des conditions préalables pour édifier des sociétés plus inclusives et trouver des solutions permettant de parvenir à une paix et un développement durables. Pourtant, le quota en Somalie n'a pas été atteint. Le taux de représentation des femmes a baissé, le nombre de cas de violence sexuelle a augmenté et le projet de loi sur les délits sexuels adopté à l'unanimité par le Cabinet des ministres il y a cinq ans n'a toujours pas été adopté par le Parlement. Au lieu de cela, les personnes qui s'y opposent font pression en faveur d'une autre loi qui légaliserait le mariage des enfants, qui serait muette sur l'âge du consentement, qui réduirait les types de preuves admissibles et qui éliminerait les droits des personnes rescapées.

Lors des élections de 2016, le taux de représentation des femmes est monté en flèche, passant de 14 à 24 %, et l'engagement a été pris d'atteindre 30 % lors des élections suivantes. Au lieu de cela, le nombre total de femmes dans les deux chambres est passé de 80 à 67. Toutes les représentantes de la société civile somalienne qui ont été invitées à prendre la parole devant le Conseil au cours des dernières années ont prévenu que cela se produirait, expliqué pourquoi et fourni des détails sur les mécanismes qui devraient être mis en place pour que le quota de 30 % soit atteint. Hormis une réduction partielle des frais de candidature, ces idées n'ont pas été mises en œuvre.

La baisse du taux de représentation des femmes ne se limite pas aux résultats de la dernière élection. Seuls 13 % des membres actuels du Cabinet sont des femmes, et ce, malgré les efforts de plaidoyer déployés dans le cadre des pourparlers sur la formation du Gouvernement. Lors des élections de 2021 au Somaliland, après le rejet d'une proposition d'un quota de 22 %, aucune femme n'a été élue à la Chambre des représentants, qui compte 82 sièges. Au sein de l'Assemblée de l'État du Sud-Ouest, le taux de représentation des femmes a également baissé, passant de 22 à 15 %. Au Puntland et au Hirshébéli, les taux de représentation des femmes sont toujours inférieurs à 10. À l'inverse, les taux de violence sexuelle ont connu une augmentation alarmante depuis 2020. Cette année-là, ils ont doublé par rapport à 2019, et ont continué d'augmenter alors que la pire sécheresse depuis plusieurs décennies a des effets dévastateurs sur tous les Somaliens, les femmes et les filles étant touchées de manière disproportionnée. CARE International a récemment conclu, sur la base des données recueillies, que le nombre de cas de violences fondées sur le genre parmi les personnes déplacées par la sécheresse a augmenté de 200 % par rapport aux années

précédentes. Dans notre évaluation récente des effets de la sécheresse, nous avons constaté que les femmes assument davantage de charges économiques, sautent des repas, se retrouvent séparées de leurs maris ou sont abandonnées par ceux-ci et sont plus exposées aux risques d'agressions sexuelles, car elles parcourent de plus longues distances pour aller chercher de l'eau et du bois de chauffage.

Pourtant, la plupart de ces actes restent impunis. Nos données indiquent que 80 % des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ne sont pas portés devant les tribunaux et que lorsqu'une procédure est engagée, elle est souvent soumise à un juge de sexe masculin, car dans ce système, moins de 1 % des juges sont des femmes. Par ailleurs, nous continuons de recevoir des informations selon lesquelles les femmes et les filles ne sont pas prioritaires dans la distribution de l'aide et les organisations locales de femmes reçoivent rarement des fonds. Alors que les donateurs et l'ONU sont préoccupés par les problèmes de détournement de l'aide et de corruption, je voudrais demander quel rôle les femmes jouent dans la gestion des camps. À l'échelle mondiale, nous faisons également marche arrière sur ce point. De 2020 à 2021, le taux de participation des femmes aux structures de direction et de gestion dans les camps de réfugiés et de déplacés a baissé. Mais il y a également des liens étroits entre cette violence cruelle contre les femmes et les filles en Somalie et le conflit, à la fois en ce qui concerne les Chabab et Daech, et aux différends entre clans. Les Chabab continuent d'enlever des femmes et des filles, de forcer des familles à leur donner leurs filles en mariage et d'occuper des hôpitaux et des maternités.

Les Somaliennes sont fortes et résilientes, mais elles paient le prix ultime alors qu'elles défendent leurs droits. Les Chabab ont commis de nombreuses attaques pour perturber les élections législatives. La plus meurtrière avait pour cible une jeune femme brillante – Amina Mohamed Abdi – qui avait défié des anciens de son propre clan et remporté un siège au Parlement alors qu'elle était encore très jeune, et qui faisait à nouveau campagne. Près de 50 personnes sont mortes dans cette attaque, il y a seulement 11 mois. Quelques mois plus tôt, les Chabab avaient tué Hibaq Abukar, une conseillère pour la condition féminine au sein du Cabinet du Premier Ministre. Leurs membres prennent pour cible les militantes et les femmes qui participent à la vie politique aux niveaux local et national. Ces derniers mois, Sadia Yasin Haji Samatar, la première femme à occuper le poste de Première Vice-Présidente de la Chambre du peuple, a reçu des menaces de mort pour avoir exprimé son appui à une législation favorable aux droits des femmes. En outre, les organisations de femmes de la société civile sont confrontées à des menaces

visant à contrôler la capacité d'action et la voix des femmes. En dépit des violences sexuelles commises avec un degré élevé d'impunité et des attaques ciblées contre les femmes qui participent à la vie publique en Somalie, depuis 2014, aucune des listes du régime de sanctions concernant la Somalie n'a mentionné la violence sexuelle ou les droits des femmes, y compris pour les trois membres des Chabab inscrits en 2021. Ces listes continuent à ne pas tenir compte des questions de genre.

Le Conseil de sécurité a appelé à plusieurs reprises à une participation effective des femmes. Mais il faut que les membres l'exigent et soient plus précis sur ce qu'ils entendent par là et sur ce qu'ils attendent. Cela inclut la participation non seulement aux élections, mais aussi au programme de stabilisation qui est actuellement une priorité importante pour le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Cela inclut la participation à la fonction publique, au processus de révision constitutionnelle, à la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité et à tous les efforts liés à la consolidation de la paix, à l'édification de l'État, à la prévention de l'extrémisme violent, à l'alerte rapide, à la justice transitionnelle et à l'aide humanitaire. Ce n'est que lorsque les femmes seront présentes dans tous les domaines de la vie publique que nous aurons une chance de parvenir à la paix et de contribuer à la reconstruction d'une société capable de résister aux chocs futurs. Ce faisant, le Conseil amplifiera les voix qui, en Somalie, luttent pour ces objectifs. Cela concerne également le Gouvernement, car ce sont là les objectifs du premier plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, adopté par le Gouvernement il y a six mois et appuyé par ONU-Femmes, et des plans d'action locaux sur lesquels nous travaillons pour cinq États membres de la fédération et le district de Banaadir.

Surtout, nous devons continuer à protéger l'espace réservé aux membres de la société civile indépendante, qui sont en première ligne de ce combat, en risquant tout ce qu'ils ont. Leur patriotisme doit être célébré, et surtout soutenu, tant politiquement que financièrement, par le Conseil, de toutes les manières possibles. Le Conseil a l'occasion de prendre des mesures décisives et de se tenir aux côtés des Somaliennes, femmes et filles, en ce moment critique. Je demande instamment au Conseil de sécurité de saisir cette occasion.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés très riches en informations la Représentante adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine ; et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes. Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni est profondément préoccupé par l'évolution de la situation à Laascaanood. Aux côtés de nos partenaires, nous avons appuyé les négociations de cessez-le-feu entre les parties et publié des déclarations appelant à la retenue de part et d'autre, ainsi qu'au dialogue, à la protection des civils et à un accès humanitaire sans entrave. Nous encourageons les membres du Conseil à faire de même.

Les problèmes à Laascaanood nous rappellent que nous devons aider la Somalie à progresser sur les questions fondamentales du partage du pouvoir et des ressources, notamment pour ce qui est d'achever la rédaction de la Constitution. Il s'agit d'éléments essentiels à l'édification de l'État et à la sécurité à long terme.

Le Président Hassan Sheikh Mohamud a démontré sa détermination à cet égard par l'intermédiaire du Comité consultatif national somali, en réunissant les dirigeants des États membres de la fédération autour de la table pour répondre à ces questions. Nous devons encourager et aider les dirigeants somaliens à traduire les accords en résultats tangibles et à consolider les progrès obtenus pas à pas. À cette fin, il faut mener un travail technique préparatoire avant les réunions et mettre en place des mécanismes consultatifs après les réunions, pour produire des modèles de gouvernance crédibles. Pour être durables, ces efforts doivent également inclure la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, afin d'ancrer leur inclusion dans les processus politiques futurs. Nous devons souligner qu'il importe que tous les dirigeants des États membres de la fédération collaborent de manière constructive.

Deuxièmement, comme nous l'avons entendu, la crise humanitaire est profondément ancrée et s'aggrave. Une famine a été évitée en 2022, mais il serait injustifié de relâcher notre vigilance. Alors que la sécheresse devrait se poursuivre en 2023 et que l'on estime que plus de 227 000 personnes ont été déplacées au cours du seul mois de janvier, nous devons continuer à travailler ensemble pour financer une assistance vitale, lever les restrictions d'accès et veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin.

Comme nous l'avons entendu, les femmes et les filles représentent 80 % des personnes déplacées par la sécheresse, et les populations déplacées sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle. Le programme conjoint entre le Royaume-Uni et le Fonds des Nations Unies pour la population répond aux cas de violence fondée sur le genre touchant les populations nouvellement déplacées, venant en aide à jusqu'à 34 800 femmes.

Enfin, nous saluons les progrès accomplis par les forces de sécurité somaliennes dans la lutte contre les Chabab depuis l'élection du Président Hassan Sheikh Mohamud. Il y a en effet des raisons d'être optimiste pour les mois à venir. Nous demandons instamment à l'ONU de veiller à ce que la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie fasse l'objet d'un processus d'évaluation des critères efficace, et nous attendons avec intérêt de nous pencher à nouveau sur cette question en mars, avant nos délibérations de juin.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés la Représentante adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M<sup>me</sup> Gbeho ; le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef ; et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Bahous. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Récemment, la transition politique et les opérations de lutte contre le terrorisme en Somalie ont connu quelques progrès. Cependant, la situation demeure complexe et très difficile. Les conditions de sécurité en Somalie ne s'améliorent pas fondamentalement, et la crise humanitaire dans le pays est inquiétante. La communauté internationale doit continuer à accorder une attention accrue à la question de la Somalie et à intensifier ses efforts à cet égard. En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2023/109), je voudrais mettre en avant les aspects suivants.

Premièrement, le processus politique somalien se heurte à d'importantes difficultés. Le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération ont convoqué plusieurs réunions du Comité consultatif national somali. Les parties ont des divergences importantes sur des questions essentielles, telles que la répartition des pouvoirs et le système fédéral. La Chine appelle toutes les parties à agir effectivement dans l'intérêt à long terme du pays et de sa population, à régler les différends par le dialogue et la négociation et à créer les conditions propices à une transition politique. À

Laascaanood, les forces de sécurité du Somaliland continuent de s'affronter avec les milices locales, faisant de nombreuses victimes civiles. Nous exhortons toutes les parties au conflit à décréter immédiatement un cessez-le-feu et à assurer la sécurité de la population.

Deuxièmement, les attaques terroristes représentent une grave menace pour la sécurité des personnes et la stabilité régionale. Nous avons constaté que les forces de sécurité somaliennes ont intensifié leurs efforts de lutte contre le terrorisme et que des pays extérieurs à la région mènent également des opérations militaires en Somalie. L'histoire a montré que les forces militaires extérieures ne peuvent à elles seules instaurer une paix et une sécurité durables dans le pays. En définitive, il faut renforcer les capacités de la Somalie en matière de sécurité pour que le pays puisse assumer véritablement sa responsabilité première concernant la lutte contre le terrorisme et le maintien de la stabilité. Tant que la Somalie n'aura pas achevé son plan de transition, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) continuera à jouer un rôle irremplaçable. La Chine ne doute pas que le Gouvernement somalien continuera à travailler activement avec l'ATMIS et à gagner les cœurs et les esprits de la population dans les zones où il a repris le contrôle. Les principaux donateurs doivent fournir un financement durable et prévisible pour permettre à l'ATMIS de s'acquitter de son mandat.

L'Éthiopie, Djibouti et le Kenya, ainsi que la Somalie, ont récemment tenu un sommet régional sur la sécurité consacré à la lutte contre les forces terroristes. La Chine appuie les pays de la région dans leurs efforts pour approfondir la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et pour maintenir une sécurité commune.

Troisièmement, la Somalie est confrontée à une sécheresse sans précédent. Plus de 8 millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire, et plus de 1,3 million de personnes sont déplacées. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son aide humanitaire à la Somalie, à tenir les engagements en la matière et à garantir la fourniture en temps voulu de fonds humanitaires. Dans le même temps, le Gouvernement somalien doit faire davantage, notamment en réduisant les restrictions bureaucratiques imposées à l'action humanitaire et en améliorant l'accès humanitaire, afin de créer une base solide pour répondre aux besoins de son peuple en matière de sécurité et de développement.

Un récent rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires souligne que les opérations de lutte contre le terrorisme en Somalie peuvent avoir des

incidences négatives sur la situation humanitaire. Nous devons prêter une attention toute particulière à des questions telles que le recrutement forcé, les attaques aveugles et la destruction des infrastructures. La Chine appelle à ce que les opérations militaires concernées prennent au sérieux la protection des civils, en particulier la sécurité des personnes vulnérables, comme les femmes et les enfants, et s'efforcent d'éliminer leurs incidences négatives.

**M. Agyeman (Ghana)** : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana.

Nous exprimons nos remerciements à M<sup>me</sup> Anita Kiki Gbeho, Représentante adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; à S. E. M. Mohamed El-Amine Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) ; et à M<sup>me</sup> Sima Bahous, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, pour leurs exposés détaillés. Nous nous félicitons également de la participation à cette séance de notre frère, le Représentant permanent de la Somalie.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent des progrès importants accomplis par le Gouvernement fédéral somalien dans la réalisation de ses objectifs prioritaires nationaux, en particulier ses six piliers pour la période allant de 2022 à 2026. Nous saluons tout particulièrement la tenue des réunions du Comité consultatif national somali, présidé par le Président Hassan Sheikh Mohamud, qui visent à faire progresser la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération ; les efforts pour accélérer le rythme des négociations avec le Somaliland ; le renforcement des liens entre les institutions gouvernementales fédérales et régionales ; et les efforts pour garantir la stabilité politique.

Nous nous félicitons des progrès accomplis sur le chapitre de la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, ainsi que de la constitution de forces et de la remise de bases opérationnelles avancées dans le cadre de la transition en matière de sécurité et de la mise en place des forces de sécurité somaliennes et de l'Armée nationale somalienne.

Nous saluons le rôle moteur joué par le Président Hassan Sheikh Mohamud, lequel a favorisé l'instauration

d'un climat plus propice à la coexistence pacifique dans l'ensemble du pays grâce aux initiatives importantes qu'il a entreprises pour promouvoir un dialogue politique sans exclusive. Les nombreuses visites effectuées par le Président somalien sur les lignes de front du pays en vue d'apporter son soutien personnel à la poursuite des efforts de réconciliation sont tout à fait louables.

Nous plaidons en faveur de la participation pleine et effective des femmes aux efforts de consolidation de la paix en Somalie. La participation des Somaliennes aux échelons décisionnels clefs est essentielle à la bonne gouvernance et à la paix à long terme, dans le cadre plus large du développement. À cet égard, nous saluons le lancement, le 5 septembre 2022, du plan d'action national somalien pour la mise en œuvre de la Charte des femmes somaliennes et de la résolution 1325 (2000), qui exige des parties à un conflit qu'elles veillent à ce que les droits des femmes soient respectés, à ce que leur participation aux pourparlers de paix et à la reconstruction après les conflits soit encouragée, et à ce que les femmes soient protégées de la violence sexuelle pendant et après un conflit armé. Nous sommes convaincus que ces mesures donneront aux Somaliennes les moyens de contribuer concrètement à la prévention de l'extrémisme violent, des changements climatiques, des crises humanitaires et d'autres menaces pour la sécurité nationale, ainsi qu'aux réponses qui y sont apportées.

Sur le plan de la sécurité, nous notons que les Chabab, à l'instar d'autres groupes terroristes actifs au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, continuent de représenter une menace transnationale. C'est pourquoi il est impératif de déployer des efforts et des ressources supplémentaires pour les empêcher de mener des opérations en Somalie et dans d'autres parties de la région. À cet égard, nous félicitons le Gouvernement de la République fédérale de Somalie d'avoir fait montre d'une ferme détermination à éliminer la présence des Chabab, et le peuple somalien d'avoir courageusement suivi son gouvernement dans l'offensive actuellement menée contre les Chabab.

Comme cela a été indiqué dans l'exposé que nous venons d'entendre, les opérations menées sur la durée par les forces de sécurité somaliennes et l'ATMIS ont permis de libérer plusieurs régions somaliennes de l'emprise des Chabab, notamment le Hirshébeli et Galmudug. En outre, la libération de la ville portuaire de Xarardheere, une plaque tournante financière clef pour les Chabab, s'est révélée déterminante au regard des efforts déployés pour démanteler l'infrastructure financière de cette organisation terroriste et remporter la bataille en cours contre elle.

Les progrès considérables qui sont actuellement réalisés n'auraient pas pu l'être sans le soutien d'alliés essentiels. À cet égard, nous prenons acte des appuis multiformes offerts par les partenaires qui ont permis au Gouvernement somalien de mener le combat contre les Chabab.

Tout en félicitant le Gouvernement somalien des progrès réalisés dans le secteur de la sécurité, il est important de souligner que la Somalie demeure aux prises avec des difficultés considérables. Il reste encore beaucoup à faire. Les Chabab ont toujours la capacité de se jouer des forces de sécurité et, du même coup, de lancer des attaques mortelles contre le personnel de sécurité, les civils et les représentants des autorités publiques.

Nous soulignons aussi la nécessité d'améliorer les relations entre le Gouvernement fédéral et certains États membres de la fédération, ainsi qu'entre certains éléments d'opposition et plusieurs de ces États membres. Les pourparlers sur le statut du Somaliland ont également peu progressé, et les activités essentielles d'édification de l'État ainsi que les déficits de financement liés à l'exécution du Plan de transition de la Somalie et du mandat de l'ATMIS continuent de constituer un obstacle important.

Dans le contexte de la prorogation de la première phase du concept d'opération de l'ATMIS établie par la résolution 2670 (2022), les trois membres africains du Conseil appuient l'appel adressé par l'ATMIS au Conseil de sécurité et aux partenaires internationaux pour qu'ils contribuent à combler le déficit supplémentaire résultant du retrait reporté de l'ATMIS, en sus de l'autre déficit de financement auquel est confrontée la Mission, ainsi que la quête du Gouvernement somalien pour obtenir des moyens létaux et non létaux afin d'équiper les nouvelles unités de l'Armée nationale somalienne et d'améliorer leurs capacités opérationnelles, d'autant plus que les préparatifs sont en cours en vue du retrait complet de l'ATMIS d'ici décembre 2024. À ce titre, nous nous félicitons de la campagne itinérante menée conjointement par l'Union africaine et l'ONU afin de mobiliser des ressources en faveur de l'ATMIS, et nous encourageons les efforts déployés à cet égard par les deux organisations.

Nous soutenons également l'initiative de l'Union africaine visant à accélérer la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie. Cependant, nous souhaitons mettre en garde contre le fait que la démarche secteur par secteur adoptée en termes d'évaluation des performances du concept d'opération de l'ATMIS, comme indiqué dans

la résolution 2670 (2022), doit être menée prudemment et avec le concours de toutes les parties prenantes concernées, de manière à éviter de mettre en péril les acquis obtenus jusqu'à présent en matière de sécurité.

Une fois encore, nous prenons acte du retour des 3 500 soldats de l'Armée nationale somalienne formés par l'Érythrée, ainsi que des forces qui suivent actuellement une formation en prévision du départ, à terme, de l'ATMIS. Nous sommes convaincus que ces mesures contribuent à renforcer les capacités de l'Armée nationale somalienne et à faire progresser la campagne contre les Chabab, au bénéfice de la sécurité globale du pays.

Nous demeurons préoccupés par la situation humanitaire en Somalie, provoquée par une sécheresse prolongée qui fait suite à cinq mauvaises saisons des pluies consécutives, et aggravée par les effets de décennies de conflit, les déplacements massifs et une situation économique fragile qui pousse certains Somaliens au bord de la famine. Comme indiqué dans les exposés qui nous ont été présentés aujourd'hui, près de 1,3 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison de la sécheresse la plus longue et la plus grave de l'histoire récente de la Somalie, et on estime que 6,4 millions de Somaliens seront probablement en situation d'insécurité alimentaire grave au cours du premier trimestre de cette année. Depuis la mi-2021, plus de 3,5 millions de têtes de bétail ont déjà péri, ce qui a réduit l'accès des enfants au lait et contribué à leurs déséquilibres nutritionnels.

Au vu du nombre croissant de civils somaliens qui ont cruellement besoin d'une aide humanitaire, nous renouvelons notre appel aux donateurs humanitaires pour qu'ils répondent de toute urgence à l'appel humanitaire. Nous insistons en outre sur la nécessité d'aider le pays à s'attaquer à la cause principale de la catastrophe humanitaire récurrente et continue engendrée par les changements climatiques. La Somalie est un des pays qui contribuent le moins à la crise climatique, mais elle est confrontée aux conséquences les plus graves des changements climatiques. Sa situation démontre le lien qui existe entre les changements climatiques et la sécurité en Afrique, et elle nécessite l'appui des grandes économies pour remédier aux vulnérabilités du pays face aux caprices du climat.

Nous reconnaissons l'importance du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Somalie et de ses voisins, à savoir Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> février 2023 à Mogadiscio. Afin de libérer complètement la Somalie de l'emprise des Chabab et de faciliter le retrait des troupes de l'ATMIS et le transfert

progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes, nous souscrivons aux recommandations formulées lors de cet important sommet, y compris l'accord conclu pour donner une dernière impulsion aux opérations conjointes dans les zones encore sous le contrôle des Chabab.

Tandis que la transition en matière de sécurité, liée au départ de l'ATMIS d'ici la fin 2024, approche à grands pas, nous exhortons le Conseil de sécurité à envisager de nouveau une levée complète de l'embargo sur les armes imposé à la Somalie, qui est essentielle dans la lutte contre les Chabab et vitale pour la paix et la stabilité du pays. Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent la communauté internationale à appuyer la Somalie dans le renforcement de ses capacités en matière de formation, de logistique, de déminage et de respect des droits humains. Avec le départ programmé des contingents de l'Union africaine, il est impératif que les forces de défense et de sécurité somaliennes soient en mesure de s'acquitter de leur devoir régalien de sécuriser le territoire.

Pour terminer, nous souhaitons rappeler la disposition de la résolution 2670 (2022) relative à la décision d'organiser une séance officielle sur la transition en Somalie au plus tard le 31 mars, avec la participation de la Somalie, de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'ATMIS, ainsi que des pays fournisseurs de contingents. Nous estimons que cette séance pourrait constituer un cadre idéal pour discuter des moyens d'aligner les priorités entre le concept d'opération de l'ATMIS et le Plan de transition de la Somalie.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique réaffirment leur soutien et leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Nous encourageons en outre le Conseil et tous les partenaires clés à en tenir compte tandis que nous nous employons à instaurer une paix et une stabilité à long terme en Somalie. Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien à prendre la tête de la mise en œuvre du le Plan de transition et à guider tous les partenariats essentiels.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe, M<sup>me</sup> Gbeho, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Bahous, de leurs exposés détaillés. Nous nous félicitons également de la participation de la Somalie à la présente séance.

Au cours des six dernières décennies, la Somalie s'est heurtée à de graves difficultés, allant des conflits aux chocs climatiques, en passant par la piraterie, la pauvreté et la famine. Et pourtant, contre toute attente, le peuple somalien s'est affranchi de l'image d'un État failli et a, en revanche, tracé sa propre voie vers la paix et la stabilité. Bien que des difficultés subsistent, ces derniers mois, depuis l'élection du Président Hassan Sheikh Mohamud, les dirigeants somaliens ont démontré leur détermination et leur capacité à maintenir le pays sur une trajectoire ascendante, et ils méritent d'être salués.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui, la Somalie se trouve à un tournant décisif, qui représente une occasion sans pareille de mettre fin au cycle de conflits dans un pays qui figure à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis plus de 30 ans. Cette année pourrait être de bon augure pour la Somalie – si le Conseil et la communauté internationale saisissent cette occasion.

La consolidation de la paix ne se limite pas à prévenir la guerre. Il s'agit également de mettre en place une architecture qui accompagne le pays dans sa reconstruction. La communauté internationale doit suivre le mouvement en contribuant à consolider la paix durable que la Somalie mérite et à laquelle elle s'efforce de parvenir.

Dans cette optique, je voudrais insister sur trois éléments.

Premièrement, il faut soutenir les cadres ambiteux mis en place par la Somalie depuis les élections en vue d'opérer des réformes plus inclusives sur les plans politique, judiciaire, économique et de la sécurité. Nous jugeons encourageants les efforts déployés par la Somalie pour favoriser l'union nationale, notamment par le renforcement des relations et de la coordination avec les États membres de la fédération. Une gouvernance stable exigera des parties prenantes somaliennes qu'elles demeurent résolument déterminées à régler les différends par le dialogue. Dans le contexte des récents incidents survenus à Laascaanood, nous nous félicitons de l'instauration d'un cessez-le-feu et réaffirmons l'importance de la retenue.

Deuxièmement, le problème de sécurité le plus important auquel est confrontée la Somalie reste le terrorisme. Depuis une quinzaine d'années, la Somalie lutte contre la propagation de l'idéologie extrémiste et de la violence des Chabab. Avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine et d'autres partenaires, la Somalie continue de renforcer ses capacités

de lutte contre le terrorisme. Les Émirats arabes unis demeurent déterminés à contribuer par tous les moyens à ces efforts.

Cependant, la communauté internationale doit prendre conscience qu'à mesure que les Chabab développent des méthodes plus sophistiquées et plus meurtrières, leur rayonnement et leur influence font peser une menace existentielle sur la Somalie et sur la paix et la sécurité internationales. Au cours des quatre derniers mois, les Chabab ont tué plus de 500 personnes, y compris des civils et des soldats de la paix internationaux, et ils continuent d'utiliser la violence sexuelle contre les femmes et les filles comme tactique de domination. Ainsi que nous l'a expliqué la Directrice exécutive Bahous, les Chabab continuent sans relâche de brutaliser les femmes dans le territoire qu'ils contrôlent. Ces actes sont répréhensibles et montrent combien il importe de remédier aux effets des idéologies extrémistes sur la vie des femmes et des filles. Notre approche en tant que Conseil ne doit jamais être décrite comme étant insensible au genre.

Beaucoup doit encore être fait pour appuyer les efforts du Gouvernement somalien dans sa lutte contre les Chabab et d'autres groupes terroristes.

À l'échelon national, il s'agit de renforcer les capacités nationales de lutte contre le terrorisme, notamment en sécurisant efficacement les zones jadis contrôlées par les Chabab, et d'assurer la prestation des services publics à tous. Cette démarche est essentielle pour enrayer l'emprise des Chabab et prévenir tout vide qu'ils pourraient exploiter.

Au niveau régional, les dirigeants ont prouvé qu'ils étaient prêts à relever le défi, y compris tout récemment, au sommet de Mogadiscio, et le Conseil se doit d'intensifier et de soutenir cette coopération. En outre, le partenariat avec l'Union africaine et les activités de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie demeurent des facteurs déterminants pour renforcer la sécurité et la stabilité de la Somalie.

Enfin, à l'échelon international, le Conseil doit repenser ses approches en matière de lutte contre le terrorisme. Il convient de réviser l'actuel système à deux volets qui consiste, pour l'essentiel, à n'appliquer le cadre antiterroriste du Conseil qu'aux personnes désignées par ce dernier comme étant affiliées à Daech ou à Al-Qaïda. Les outils dont dispose le Conseil pour combattre le terrorisme doivent être utilisés de manière cohérente et prévisible. Remédier à cette lacune aidera la Somalie et d'autres pays du monde à lutter plus efficacement contre le terrorisme sur leur territoire.

Toutefois, les stratégies antiterroristes ne suffiront pas à elles seules. La consolidation de la stabilité ne sera viable que si elle s'accompagne d'un développement durable et de meilleures perspectives économiques pour la Somalie.

Le pays connaît la sécheresse la plus longue et la plus grave de son histoire récente. Dans son rapport (S/2023/109), le Secrétaire général souligne que la Somalie est au bord de la famine. Les Émirats arabes unis sont profondément préoccupés par le sort de plus de 20 millions de personnes qui se trouvent actuellement en situation d'insécurité alimentaire et de près de 2 millions d'enfants confrontés à la malnutrition aiguë. C'est à l'aune de l'intensification de l'aide humanitaire que se mesurera l'engagement de la communauté internationale envers la Somalie. L'aide doit tenir compte des questions de genre, être sensible aux difficultés complexes que connaît la Somalie et englober à la fois les efforts de secours immédiats et un appui à plus long terme en faveur du développement et de la résilience.

Les Émirats arabes unis réaffirment leur soutien résolu et inébranlable au peuple somalien et prennent acte de la position présentée à cet égard par le Ghana, au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité. Mon pays s'associe à cette position.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale adjointe Gbeho, le Représentant spécial Souef et la Directrice exécutive Bahous de leurs exposés et de leurs présentations instructives d'aujourd'hui. Je tiens également à saluer la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Le mois dernier, j'ai eu l'occasion de me rendre en Somalie pour faire le point sur la situation en matière de stabilité humanitaire et de sécurité. Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Gbeho et le Représentant spécial Souef du soutien qu'ils m'ont apporté durant ma mission, puisque je les ai tous deux rencontrés sur place.

Commençons par la sécurité et quelques bonnes nouvelles. Grâce au courage des forces de sécurité et des citoyens somaliens, depuis l'été dernier, plus de 70 villes du Hirshébeli et de Galmudug ont été libérées du joug brutal des Chabab. Malheureusement, le processus s'est accompagné de pertes en vies humaines. Nous pleurons les Somaliennes et les Somaliens tués dans leur combat pour libérer leur pays du terrorisme. Parmi ces victimes figure le commandant adjoint des forces Danab, le major Hassan Mohamed Osman. Son sacrifice et celui d'autres

personnes comme lui confortent les États-Unis dans leur détermination à appuyer les efforts menés par les Somaliens pour vaincre les Chabab et assurer la sécurité du peuple somalien.

C'est pourquoi nous saluons l'engagement récent pris par la Somalie et ses voisins d'étendre les opérations contre les Chabab plus avant dans le sud de la Somalie, et nous encourageons vivement et appelons les autres partenaires internationaux à contribuer à répondre aux besoins de la Somalie en matière de constitution de forces. La stabilité, qui est bien entendu directement liée à la sécurité, demeure un défi en Somalie. Il est impératif de mener des interventions de stabilisation opportunes et équilibrées dans les territoires nouvellement libérés afin de procurer sécurité et secours aux Somaliens et Somaliens vivant dans ces régions. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a un rôle essentiel à jouer pour appuyer le Gouvernement fédéral somalien dans la planification et la coordination des efforts de stabilisation en réponse aux opérations. Nous saluons les efforts consentis par la MANUSOM pour continuer de souligner la nécessité d'adopter, en matière de sécurité et de bonne gouvernance, des approches à long terme fondées sur la réforme du secteur de la sécurité et l'état de droit. Ces efforts ouvriront la voie à une paix et une sécurité durables en Somalie.

Nous souscrivons toujours à l'objectif déclaré du Gouvernement fédéral de mettre un terme à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) d'ici la fin de 2024. Nous escomptons que les plans de retrait seront coordonnés avec les responsables somaliens, conformément aux priorités en matière de sécurité définies par la Somalie sur le terrain. Toutefois, l'ATMIS joue un rôle essentiel dans les opérations menées actuellement par la Somalie contre les Chabab. C'est pourquoi, dans l'intervalle, nous exhortons l'ATMIS à continuer de fournir le soutien nécessaire, en étroite collaboration avec nos partenaires somaliens.

Les États-Unis se félicitent également des progrès réalisés en matière de fédéralisme et de réconciliation politique. Nous avons adressé nos félicitations au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération qui sont parvenus à un accord sur le dispositif national de sécurité et sur un cadre national applicable au secteur de la justice. Nous avons de même salué l'accord conclu sur les élections législatives et présidentielle dans l'État du Sud-Ouest. Cependant, nous demeurons vivement préoccupés par les violences survenues à Laascaanood, en particulier par les bombardements aveugles de civils. Nous demandons une désescalade immédiate de la violence, la

protection des civils, un accès humanitaire sans entrave et le règlement pacifique des tensions par le dialogue.

Enfin, je tiens à évoquer la sécheresse et le risque d'une nouvelle famine en Somalie. La famine constitue l'échec absolu de la communauté internationale. Dans un monde qui regorge de nourriture, des populations entières ne devraient jamais avoir à mourir de faim. Le Conseil ne peut pas rester sans réagir et accepter cet échec.

Depuis 2022, les États-Unis ont fourni plus de 2,5 milliards de dollars d'aide vitale à la Corne de l'Afrique, dont environ 1,3 milliard sont allés directement à la Somalie. Notre financement l'an dernier a représenté plus de 80 % du montant alloué aux opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial dans la région. Nous avons retardé le déclenchement de la famine, mais nous avons seulement gagné du temps.

Durant mon récent déplacement à Mogadiscio, j'ai annoncé que les États-Unis débloqueraient encore 40 millions de dollars au profit de la Somalie. Ces fonds serviront à lutter contre les déficits alimentaires les plus graves et à combattre les flambées de maladies mortelles. Néanmoins, à compter d'avril, le risque de famine fera son retour. D'après les propres chiffres de l'ONU, sans les contributions d'autres donateurs, l'aide alimentaire et nutritionnelle critique dont bénéficient 4,6 millions de personnes en Somalie prendra fin en avril. Nous avons tous entendu l'appel que M<sup>me</sup> Gbeho a lancé il y a quelques instants.

J'ai été claire en Somalie, et je serai claire avec tous les membres présents dans la salle. Les États-Unis ne peuvent pas continuer seuls. Il s'agit d'une responsabilité collective. J'exhorte la communauté internationale, en particulier les pays de la région et ceux qui ont les moyens de donner davantage, à répondre au devoir d'humanité.

Au milieu de cette crise, il est consternant de voir certains donateurs traditionnels réduire leurs budgets humanitaires. Nous ne pouvons pas trancher dans nos budgets d'aide, ni même simplement les maintenir en l'état. Nous devons accroître nos financements au cours de l'année. Nous devons faire en sorte que la famine ne soit plus seulement reportée, mais annulée. Cela demandera que davantage de pays apportent leur contribution et donnent plus, sur le plan bilatéral et au niveau multilatéral. J'en appelle donc à tous mes collègues réunis autour de cette table aujourd'hui sur cette question. Soyons ambitieux. Combattons cette famine et faisons-le ensemble. Sauvons des vies.

Avant de terminer, je tiens à préciser que notre attention reste mobilisée sur la situation en Türkiye et en Syrie, qui ont été frappées par un nouveau séisme il y a moins de 24 heures. Qu'il me soit permis de présenter mes condoléances à la suite de la dévastation subie une fois de plus et face au bilan humain qui s'est encore alourdi.

**M. Olmedo** (France) : Je remercie les intervenants pour leurs exposés et souhaiterais insister sur trois points.

Tout d'abord, nous encourageons la poursuite des efforts du Gouvernement somalien pour mettre en œuvre les réformes politiques et lutter contre Al-Shabaab. La coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération est encourageante et doit se poursuivre. Le renforcement des institutions et la finalisation de la Constitution doivent aboutir via un processus inclusif, faisant toute leur place aux femmes et aux jeunes.

La France salue la détermination du Gouvernement somalien à lutter contre Al-Shabaab et nous réitérons notre condamnation ferme des attaques terroristes commises par ce groupe. Les efforts de stabilisation, de désarmement et de réconciliation devront se multiplier dans les zones reprises à Al-Shabaab. La consolidation de l'architecture de sécurité nationale contribuera aussi à bâtir une paix durable.

Comme d'autres, la France est préoccupée par les violences qui se poursuivent à Laascaanood, dans la province de Sool. Il est urgent d'initier une désescalade, de protéger les civils et d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entrave. Seul le dialogue permettra de résorber les tensions.

Deuxième point, la communauté internationale doit se mobiliser pour prêter assistance aux Somaliens les plus vulnérables. La situation humanitaire se dégrade et le risque de famine demeure. Les femmes et les enfants en sont les premières victimes. Nous appelons les partenaires internationaux à soutenir le plan de réponse humanitaire, qui s'élève cette année à 2,6 milliards de dollars.

La France y contribue de manière concrète. Ainsi, en décembre dernier, un navire du Programme alimentaire mondial a pu acheminer 25 000 tonnes de blé offertes par l'Ukraine aux Somaliens, et c'est la France qui a financé cet effort, à hauteur de 14 millions d'euros.

Les efforts pour protéger les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants, doivent se poursuivre. Comme l'a dit la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, la situation des femmes demeure très

difficile en Somalie. Nous saluons le lancement du plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), mais nous restons préoccupés par la multiplication des violences sexuelles et fondées sur le genre.

Enfin, et c'est mon troisième point, les troupes somaliennes doivent poursuivre leur renforcement. Le Gouvernement somalien et les contingents de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) doivent s'engager résolument dans la transition sécuritaire pour atteindre les objectifs de la résolution 2628 (2022). C'est la condition pour que les Somaliens prennent en charge leur propre sécurité à moyen terme et pour permettre le retrait définitif de l'ATMIS au 31 décembre 2024. D'ici là, nous encourageons les efforts de la Somalie, de l'Union africaine et de l'ATMIS pour mener à bien le retrait de 2 000 soldats de la Mission au 30 juin 2023, conformément à la résolution 2670 (2022).

Cette année encore, l'Union européenne reste le premier contributeur à l'ATMIS. Elle contribue en parallèle au renforcement des troupes somaliennes avec sa mission de formation en Somalie – EUTM Somalia – et ses instruments financiers, dont la facilité européenne de paix, mais d'autres partenaires doivent aussi s'engager pour soutenir, à nos côtés, la Somalie.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), le Représentant spécial Souef et la Directrice exécutive Bahous de leurs exposés complets. Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à la séance de ce jour au Représentant permanent de la Somalie.

Nous jugeons encourageante la dynamique à l'œuvre en Somalie sur le plan politique et en matière de sécurité, mais il faut faire davantage en ce qui concerne la réponse humanitaire. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités du Gouvernement fédéral, et les réunions régulières du Conseil consultatif national y sont pour quelque chose. Nous nous félicitons également de l'accord sur la répartition des pouvoirs entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Il convient toutefois d'aller plus loin en incluant l'ensemble des États membres de la fédération. La coopération limitée que le Puntland a annoncée est préoccupante, de la même façon qu'il y a lieu de s'inquiéter des tensions meurtrières à Laascaanood. La désescalade et le dialogue sont la seule voie possible, et il faut impérativement mobiliser toutes les parties prenantes, principalement les femmes et les jeunes.

Nous suivons l'évolution de la lutte contre les Chabab. Bien que nous saluions les offensives du Gouvernement contre le groupe terroriste, nous sommes néanmoins alarmés par l'aptitude des Chabab à perpétrer des attaques à fort impact contre les forces de sécurité de l'État et des cibles civiles dans les centres urbains de tout le pays.

Il est crucial que les opérations militaires s'accompagnent de mesures socioéconomiques. Nous ne pouvons pas courir le risque de voir le Gouvernement perdre le contrôle des zones qui viennent d'être libérées parce que les besoins élémentaires de la population ne sont pas satisfaits. Dans le même esprit, pour sécuriser les zones reprises aux Chabab, il est capital d'appuyer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de stabilisation. En outre, l'adoption de la nouvelle stratégie antiterroriste est un pas important pour contrecarrer les activités des Chabab en matière de levée de taxes, de recrutement et de contrôle territorial.

La Somalie a besoin du soutien de la communauté internationale, à l'instar de ses voisins, qui rencontrent les mêmes difficultés. La réunion au sommet organisée le 1<sup>er</sup> février à Mogadiscio a bien montré la dimension régionale de la menace constituée par les Chabab et la nécessité d'opposer un front uni au terrorisme.

Nous nous inquiétons vivement de l'effet dévastateur de la sécheresse sur les femmes et les enfants, qui représentent plus de 80 % de la population déplacée de Somalie et sont fréquemment victimes de violations de leurs droits humains et d'actes de violence sexuelle liée au conflit. La hausse de la violence sexuelle et fondée sur le genre est profondément préoccupante. Nous exhortons le Gouvernement fédéral à enquêter sans délai sur tous les cas signalés de violence sexuelle et fondée sur le genre et d'amener les auteurs de ces actes à en répondre. Comme nous le savons tous, planifier, diriger ou commettre des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre sont des critères d'inscription sur la liste à part entière dans le cadre du régime de sanctions contre la Somalie. Au Conseil de sécurité, nous devrions recourir davantage à cette disposition et utiliser des sanctions ciblées comme moyen de punir les auteurs de ces crimes. Nous saluons le lancement du plan d'action de la Somalie consacré à la mise en œuvre de la Charte des femmes somaliennes ainsi que le plan d'action national consacré à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), et appelons instamment à leur véritable mise en œuvre.

Enfin, je voudrais réaffirmer notre appui à la MANUSOM et remercier les partenaires internationaux de la Somalie qui contribuent à la consolidation de la paix

et aident la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et les autorités somaliennes alors que celles-ci assument progressivement leurs responsabilités en matière de sécurité, un processus difficile qui nécessitera des efforts constructifs de la part de toutes les parties jusqu'au transfert total de toutes les fonctions de sécurité. Nous rendons également hommage à l'ATMIS pour ses sacrifices et l'appelons à continuer d'appuyer les forces somaliennes et à collaborer avec elles afin de répondre aux attentes du Plan de transition de la Somalie.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Gbeho, le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Souef, et la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Bahous, pour leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue au représentant de la Somalie.

Nous saluons l'appel que vous avez lancé, Madame la Présidente, aux membres du Conseil pour qu'ils portent une attention particulière au programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans nos délibérations d'aujourd'hui. Comme le dit un proverbe somalien : « le meilleur lit sur lequel on peut dormir est la paix ». Mais si la paix est au bénéfice de toutes et tous, elle est aussi de la responsabilité de toutes et tous. Les femmes sont des artisanes indispensables d'une paix durable, en Somalie comme ailleurs. Leurs contributions importantes serviront donc de fil conducteur pour les trois points que je souhaite partager.

Premièrement, pour faire avancer les priorités nationales de la Somalie, une participation pleine, égale et significative des femmes est essentielle. Il incombe en particulier de sauvegarder la participation de candidates à des fonctions politiques, ainsi que celle des représentantes élues, afin qu'elles puissent contribuer aux processus politiques à tous les niveaux, libres de menaces ou représailles. À cet égard, le plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité et le plan d'action pour la mise en œuvre de la Charte des femmes somaliennes sont des instruments clefs. Nous encourageons leur pleine mise en œuvre. La Suisse s'engage de longue date pour une implication active de la société somalienne dans son ensemble et dans toute sa diversité, ainsi que pour le renforcement de la gouvernance locale. Cela signifie que les voix des femmes, tout comme celles des jeunes et des clans de minorités, doivent se faire entendre sans entrave et être intégrées aux processus de décision et de la vie publique. Une telle approche est importante pour la révision constitutionnelle, la discussion sur le partage du pouvoir et la réconciliation entre le Gouvernement fédéral et les

États membres de la fédération. Nous nous félicitons de la tenue régulière des réunions du Conseil consultatif national à cet égard et nous encourageons la poursuite d'un dialogue constructif.

Deuxièmement, nous restons préoccupés par les violations des droits humains et atteintes à ces droits, y compris les violences sexuelles et fondées sur le genre. Il est impératif de garantir les droits des femmes ainsi qu'un environnement sûr et respectueux pour que les femmes puissent pleinement participer à la construction de la paix en Somalie. Nous encourageons les autorités à poursuivre leurs efforts pour combattre et prévenir ces violations. Nous encourageons également le Parlement à adopter sans délai le projet de loi sur les violences sexuelles de 2018.

Le respect du droit international doit être au cœur de la réponse à l'insécurité dans l'ensemble du pays. Nous déplorons la poursuite des attaques par les Chabab et d'autres groupes armés et reconnaissons les efforts du Gouvernement et de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) pour y faire face. Ce faisant, nous appelons tous les acteurs à respecter le droit international, y compris les droits humains et le droit international humanitaire, afin de notamment assurer la protection des civils, en particulier dans les zones qui font l'objet d'opérations militaires. Nous sommes également préoccupés par la flambée de violence actuelle à Laascaanood, qui a provoqué un déplacement massif, les femmes et les enfants étant les plus affectés. Le respect du droit international humanitaire est impératif afin de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Troisièmement, la Somalie est au bord de la famine. Le changement climatique est clairement un facteur important. Les femmes sont souvent les premières à devoir y faire face et sont affectées de manière disproportionnée. Ainsi, la réponse humanitaire en Somalie doit être conçue et mise en œuvre avec la participation active des femmes, tout en étant sensible aux effets et risques climatiques. Ceci est actuellement démontré par la plus grave sécheresse depuis quatre décennies, qui renforce d'autant plus l'insécurité alimentaire. La violence due à la compétition accrue pour les ressources naturelles, l'intensification de tensions au sein des communautés et les déplacements forcés qui peuvent en découler font partie des risques. Nous devons continuer à soutenir le Gouvernement dans sa réponse à la situation humanitaire.

Les priorités nationales indiquent une volonté ferme et une direction claire vers un futur prospère de la Somalie pour qu'elle devienne « en paix avec

elle-même ». Les femmes seront sans doute au cœur de cet engagement. Nous saluons la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), qui joue un rôle crucial. La Suisse continue à soutenir la Somalie et son peuple, mais aussi la MANUSOM dans ses efforts pour la consolidation de la paix. Nous comptons sur la voix unie du Conseil pour agir dans le même sens.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés instructifs M<sup>me</sup> Gbeho, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, l'Ambassadeur Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, et M<sup>me</sup> Bahous, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Osman et à la délégation somalienne à la présente séance. Je voudrais dire notre reconnaissance pour le travail effectué par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et remercier les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police qui permettent à l'ATMIS et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) de faire leur travail. Je remercie également l'Ambassadeur Swan de sa direction de la MANUSOM.

Nous sommes préoccupés par les chiffres figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/109) d'après lesquels la Somalie a enregistré une forte augmentation du nombre de victimes civiles en 2022. Le caractère très meurtrier de certaines des attaques perpétrées par les Chabab au cours de la période considérée est également extrêmement préoccupant. Néanmoins, je tiens à souligner que nous sommes satisfaits des progrès réalisés dans la lutte contre les Chabab, notamment le délogement du groupe de plusieurs zones dans différents États somaliens. Nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et tous les partenaires concernés qui travaillent ensemble pour lutter contre cette menace.

Pour que ces réalisations perdurent, il sera indispensable de concevoir et de mettre en œuvre des initiatives solides de consolidation de la paix. Le Brésil a souligné à plusieurs reprises la position singulière de la Commission de consolidation de la paix dans le système des Nations Unies, car elle pourrait jouer un rôle plus important en Somalie. Le Fonds pour la consolidation de la paix finance également des projets essentiels dans le pays. Nous saluons la mise en œuvre du dispositif national de sécurité et encourageons la Somalie à redoubler d'efforts sur ce front. Nous nous félicitons par ailleurs que les initiatives de réconciliation fassent partie intégrante des territoires reconquis.

Le Brésil est prêt à continuer de participer à la reconfiguration de l'ATMIS et à la transition de sécurité qui s'opère au sein des institutions somaliennes. Nous espérons que le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération continueront à se réunir avec la même régularité au sein du Conseil consultatif national. Nous plaidons avant tout en faveur d'un dialogue soutenu entre les dirigeants de la Somalie afin qu'ils puissent s'atteler aux priorités nationales les plus urgentes.

La grave situation humanitaire qui prévaut en Somalie exige l'attention du Conseil. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial, le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge somalien et tous les organismes humanitaires qui fournissent une assistance vitale dans le pays ont émis, au cours des derniers mois, des avertissements clairs concernant cette crise. Compte tenu des prévisions selon lesquelles plus de 8 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2023, nous devons, pour éviter la famine, nous efforcer d'intensifier et d'améliorer la fourniture de l'aide, ainsi que d'en assurer la durabilité.

Les femmes et les enfants somaliens sont les plus durement touchés par les déplacements forcés. Par conséquent, nous devons également nous attaquer aux lacunes et aux inégalités en matière de protection, lesquelles sont aggravées par la crise humanitaire actuelle. Au premier rang de ces mesures se trouve la mise en œuvre d'efforts humanitaires qui tiennent compte des questions de genre. Cette aide permettrait de créer un environnement plus sûr pour les femmes et les enfants qui souffrent de manière disproportionnée de la situation tragique actuelle. Nous appuyons donc l'appel lancé à cet égard par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Les Somaliennes méritent une aide plus audacieuse de la part de la communauté internationale et des partenaires humanitaires afin de pouvoir montrer la voie, non seulement pour surmonter la crise actuelle, mais aussi pour reconstruire leurs communautés par la suite.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés et de leurs contributions la Représentante spéciale adjointe, M<sup>me</sup> Gbeho, le Représentant spécial, M. Souef et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Bahous.

La paix et la stabilité en Somalie sont essentielles pour une Corne de l'Afrique stable et prospère, et elles peuvent en outre contribuer à une économie maritime dynamique, s'étendant du golfe d'Aden à l'océan Indien. Malgré les défis persistants auxquels elle reste confrontée, la Somalie, sous la direction du Président

fédéral nouvellement élu, a connu un nouvel élan dans ses efforts d'édification de l'État. À cet égard, le Japon souligne le rôle essentiel joué par la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, et salue leurs efforts inlassables.

Afin de répondre aux aspirations du peuple somalien et d'assurer la réussite des mandats des trois missions déployées en Somalie, le Japon estime que les points suivants sont essentiels.

Premièrement, la Somalie a besoin de partenariats et d'un appui renforcés de la communauté internationale, notamment de ses voisins. Le sommet des États voisins de la Somalie, qui s'est tenu à Mogadiscio le 1<sup>er</sup> février, témoigne d'un regain de solidarité régionale face à des menaces communes. Le Japon se félicite que les dirigeants aient exprimé leur ferme volonté de favoriser la coordination en établissant des mécanismes pour les opérations et la sécurité aux frontières. La souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et l'unité de la Somalie sont primordiales et ne peuvent être garanties si les frontières demeurent poreuses. Il convient d'étendre la coopération régionale visant à empêcher les mouvements transfrontières de terroristes, ainsi que d'armes et de munitions illégales.

Deuxièmement, le renforcement des institutions est vital dans tous les secteurs. Nous saluons les récentes avancées opérationnelles de l'Armée nationale somalienne, avec l'aide des forces de défense communautaires. Ces opérations ont permis la libération de certains autres bastions des Chabab. Afin de conserver ces zones qui viennent d'être libérées et d'y garantir la sécurité et la fourniture de services de base suffisants, il est crucial de renforcer les institutions et les capacités aux niveaux local et communautaire. Cela doit se faire par le biais d'une coopération étroite entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, avec l'appui de la communauté internationale. Le Japon, pour sa part, a contribué au développement des capacités des fonctionnaires des autorités centrales et locales en mettant à disposition des programmes de formation. Les institutions locales et les forces de sécurité doivent être en mesure de gagner la confiance des populations sur le terrain. Ces efforts permettront de créer les conditions dans lesquelles la présence d'ATMIS ne sera plus nécessaire.

Troisièmement, il est essentiel de protéger les plus vulnérables et d'aborder de manière holistique les menaces multiformes qui pèsent sur la sécurité

humaine. La poursuite incessante des affrontements et des violences continue d'entraîner le déplacement d'un grand nombre de femmes et d'enfants, leur faisant courir le risque d'être victimes du recrutement d'enfants et de violences sexuelles. Ces problématiques ne font que détériorer une situation humanitaire déjà très difficile, causée et exacerbée par de graves sécheresses et autres effets des changements climatiques. Une démarche axée sur les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité est d'une importance capitale pour surmonter les difficultés avec lesquelles la Somalie est aux prises. L'élément clef de notre approche doit être le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. C'est dans cette approche que nous devons davantage inscrire notre aide en matière de sécurité alimentaire, de soins médicaux et d'autonomisation des jeunes, entre autres, afin de renforcer la résilience des communautés

Je voudrais terminer en assurant le Conseil que le Japon continue de jouer son rôle, notamment en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) concernant les Chabab, dans la promotion de la paix et de la stabilité en Somalie et dans la région.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés la Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M<sup>me</sup> Anita Kiki Gbeho, le Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, M. Mohammed El-Amine Souef, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en République fédérale de Somalie, où les conditions de sécurité restent difficiles, où le niveau de la menace terroriste demeure élevé et où les profondes fragmentations territoriales et claniques de la société persistent. Le fait d'avoir enfin mené à terme, l'année dernière, un long cycle électoral a créé les bonnes conditions préalables au rétablissement des institutions de l'État, à la promotion progressive de la réconciliation nationale et à l'amélioration de la sécurité dans le pays. Nous comptons sur tous les participants au processus politique somalien, y compris les dirigeants des États du Puntland et du Somaliland, pour continuer à collaborer pour mettre sur pied un modèle stable de structure fédérale. Dans le même temps, nous continuons de croire à la nécessité de préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Somalie.

Nous avons toujours appuyé les efforts déployés par Mogadiscio pour stabiliser la situation politique interne. Nous prenons acte de l'intensification des

travaux du Conseil consultatif national, dans le cadre desquels le Gouvernement fédéral et les États de la fédération sont parvenus à d'importants accords de coopération pour la mise en œuvre des grandes priorités nationales. Nous saluons la signature d'un accord entre le Gouvernement fédéral et les autorités des États de la fédération sur la répartition des pouvoirs.

Dans le même temps, nous constatons que la situation humanitaire générale est désastreuse sur l'ensemble du territoire somalien. Une partie importante de la population reste au bord de la famine, situation qui devrait atteindre son paroxysme en avril et juin de cette année si le niveau nécessaire d'aide humanitaire ne peut être fourni.

Les conditions de sécurité dans le pays demeurent également très préoccupantes. Le groupe extrémiste des Chabab continue d'attaquer les installations du Gouvernement, les unités militaires, les organisations internationales et les civils dans les zones urbaines, en particulier dans la capitale et dans la région du Bas-Chébéli. Le 23 janvier, des militants ont tiré sur un hélicoptère appartenant à la société par actions russe UTair-Helicopter Services, qui fournit des services de pont aérien à la mission humanitaire des Nations Unies en Somalie.

Nous savons que l'Armée nationale somalienne, soutenue par des milices locales, a mené une série d'opérations offensives réussies dans les États de Galmudug et du Hirshébéli, lesquelles ont permis de libérer plusieurs villes de l'emprise des Chabab. Les autorités fédérales ont également facilité le règlement de la situation dans l'État du Sud-Ouest. Cependant, nous sommes vivement préoccupés par les affrontements qui ont éclaté dans la région contestée de Sool, entre le Somaliland et le Puntland. Nous espérons que cette situation conflictuelle sera résolue au plus vite.

Dans ce contexte, nous attachons une grande importance à l'action de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, qui joue un rôle primordial pour lutter contre le terrorisme et garantir la sécurité intérieure. Leur présence est l'un des principaux facteurs de dissuasion des activités extrémistes et d'autres activités illicites en Somalie, et jette les fondements d'une évolution progressive vers le renforcement de l'État somalien.

Nous nous félicitons des travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Nous prenons note des efforts déployés par les voisins de la Somalie pour apporter leur aide dans la lutte contre le terrorisme. Nous nous félicitons du sommet régional des dirigeants de la Somalie, de Djibouti, du Kenya et de l'Éthiopie, qui s'est

tenu à Mogadiscio le 1<sup>er</sup> février, et au cours duquel une série d'accords ont été signés pour renforcer les efforts conjoints de lutte contre les Chabab, un groupe extrémiste.

À ce stade, nous devons nous concentrer sur le renforcement de l'efficacité des organes fédéraux chargés de faire respecter la loi en Somalie, afin qu'ils puissent assurer eux-mêmes le contrôle effectif de la situation. Au terme du mandat de l'ATMIS, les Somaliens doivent pouvoir être en mesure d'assumer la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du territoire somalien.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés M<sup>me</sup> Gbeho, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M. Souef, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie, et M<sup>me</sup> Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Nous saluons l'engagement pris par le Gouvernement fédéral somalien, avec l'appui du système des Nations Unies en général et de la MANUSOM en particulier, de poursuivre la reconstruction du pays en vue de parvenir à une paix durable. C'est pourquoi il est fondamental que le Gouvernement adopte une politique d'ouverture qui permette d'intensifier ces efforts et de garantir la transparence et la confiance. À cet égard, nous appelons à poursuivre ces efforts et à renforcer les domaines d'action suivants.

Premièrement, au niveau politique, nous espérons que le Conseil consultatif national continuera de travailler sur le plan national et les processus électoraux. La démocratie inclusive s'est avérée déterminante pour sortir d'un conflit et créer des institutions permettant de mettre en œuvre des politiques en faveur du bien-être économique, du développement social et de la sécurité des citoyens. Ayant souscrit aux engagements communs pris dans le cadre du programme du Conseil de sécurité pour les femmes et la paix et la sécurité, l'Équateur salue la volonté politique du Gouvernement somalien de mettre en œuvre des mesures qui favorisent la participation des femmes à la vie politique et sociale, comme la Charte des femmes somaliennes et un plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000). Nous encourageons la Somalie à renforcer ces stratégies afin de garantir une participation plus importante et plus égale des femmes au Parlement et aux institutions gouvernementales.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, nous déplorons que les attaques menées par les Chabab continuent de faire des morts et d'infliger des

souffrances. Nous condamnons ces actes odieux et espérons qu'ils ne resteront pas impunis. Les Chabab doivent rendre des comptes pour leur recours à la violence et leurs violations des droits humains et atteintes à ces droits. Les résultats du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Somalie, de Djibouti, du Kenya et de l'Éthiopie, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> février dernier, sont encourageants. Ils confirment la nécessité d'appuyer les efforts régionaux et l'importance cruciale que revêt l'unité régionale pour faire face à des menaces telles que celles posées par les Chabab. Nous appelons par conséquent à la poursuite de ces efforts conjoints.

Troisièmement, la protection des civils est une question de la plus haute importance pour ma délégation. D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, près de la moitié de la population somalienne a besoin d'une aide humanitaire. La famine et la sécheresse annoncées ont entraîné une augmentation des niveaux d'insécurité alimentaire et une malnutrition chronique, qui touche 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans. Nous assistons en outre à des déplacements forcés et à leurs conséquences, ainsi qu'à une augmentation de toutes sortes de violence. Nous n'avons donc pas d'autre choix que d'unir nos voix pour aider les plus vulnérables. La mise en œuvre de la loi de 2018 sur les infractions sexuelles, qui intègre des politiques visant à prévenir les violences sexuelles contre les femmes et les filles et à les en protéger, et qui met l'accent sur l'importance d'appliquer le principe de responsabilité pendant la période de transition vers la réconciliation nationale et la paix, est essentielle.

Nous condamnons le pillage et la destruction des biens humanitaires, ainsi que les attaques et les menaces contre le personnel humanitaire. La Somalie a besoin de biens et de fournitures essentiels pour assurer la survie de sa société civile. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés face à cette situation et doit appuyer les efforts des Somaliens et de la MANUSOM. L'Équateur salue la coopération substantielle entre la MANUSOM et le Gouvernement somalien sur des questions telles que la réduction et l'élimination des mutilations génitales féminines, des mariages d'enfants et des grossesses d'adolescentes, la démocratisation de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, la promotion d'une culture de prévention des violences sexuelles contre les femmes et les filles et la production de données ventilées par sexe permettant de fournir des informations précises pour l'élaboration des politiques publiques.

Enfin, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement somalien dans le cadre de la résolution 2628 (2022) et appelons les organisations régionales,

sous-régionales et internationales, ainsi que le système des Nations Unies, à conjuguer leurs efforts pour atténuer la crise. Nous nous félicitons également de la présence du Représentant permanent de la Somalie dans la salle du Conseil aujourd'hui.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je remercie de leurs exposés M<sup>me</sup> Gbeho, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Somalie et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le Représentant spécial Souef et la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive, M<sup>me</sup> Bahous. Nous saluons la participation du Représentant permanent de la Somalie à la présente séance.

Je voudrais également exprimer notre profonde déception quant au fait que les conditions actuelles n'étaient pas propices à la participation en toute sécurité d'une représentante de la société civile pour présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité. Nous demeurons fermement convaincus que la voix de la société civile doit être entendue, et nous devons redoubler d'efforts pour permettre la participation en toute sécurité des intervenants issus de la société civile, sans crainte de représailles, de harcèlement ou de mauvais traitements. Pour ces raisons, nous distribuons comme document du Conseil de sécurité la déclaration qui aurait été prononcée au nom du Mouvement somalien de l'égalité des genres, un mouvement mondial sociopolitique non partisan composé de 9 000 Somaliennes de tous horizons, dans le pays ou au sein de la diaspora, qui se sont unies pour défendre l'égalité des genres en Somalie.

La Somalie est sur la voie d'une transformation globale, et les réformes politiques qui ont été déjà mises en œuvre doivent continuer de favoriser de nouveaux progrès. Il est essentiel de faire progresser le processus de révision constitutionnelle afin de parvenir à un modèle de fédéralisme efficace pour la Somalie. Nous nous félicitons des accords conclus récemment sur la répartition des pouvoirs et de la création de comités techniques chargés d'examiner et de formuler des recommandations sur les questions ayant trait à la sécurité nationale et aux élections au suffrage universel. À cet égard, Malte souligne l'importance d'élections inclusives, libres et régulières et d'un espace civique qui représente toutes les parties prenantes. La participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, est

l'épine dorsale de toute société. Nous nous félicitons du lancement de la Charte des femmes somaliennes et du plan d'action national de la Somalie sur les femmes et la paix et la sécurité, et nous appelons à leur pleine mise en œuvre. Ce n'est que lorsque toutes les Somaliennes feront partie intégrante de tous les processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions qu'il sera possible de jeter les bases d'une gouvernance efficace et d'une paix et d'un développement durables.

Sur le plan de la sécurité, l'année 2022 a été la plus meurtrière que nous ayons connue, avec une augmentation de 153 % du nombre des victimes civiles. Les Chabab continuent de tirer parti de l'instabilité régionale. Malte condamne fermement toutes les offensives menées par les Chabab, en particulier celles prenant pour cible les civils.

Malte continue de soutenir la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), qui contribue à l'harmonisation systématique du secteur de la sécurité en Somalie. Avec l'Union européenne, l'un des principaux donateurs de l'ATMIS, nous continuons également à appuyer le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité à la Somalie. Nous saluons la ferme détermination de l'Union africaine et son appel constant en faveur de la clôture de l'ATMIS d'ici à 2024.

La Somalie continue à subir les conséquences les plus lourdes de l'insécurité alimentaire, aggravée par des sécheresses extrêmes. Près de la moitié de la population somalienne est en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Nous sommes profondément préoccupés par les tendances à la malnutrition sévère et par le manque d'hygiène, qui risquent de multiplier les maladies et de provoquer de nouveaux déplacements.

La manière dont ces menaces imbriquées ont privé les enfants d'école et, par conséquent, les ont exposés à des conditions d'exploitation et de danger, est alarmante. Avec jusqu'à 1 127 violations contre des enfants enregistrées, nous demandons que justice soit rendue rapidement et que les responsables répondent de leurs actes, et nous continuons à soutenir le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Malte est profondément attachée à la lutte contre toutes les formes de violence, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre. Il nous est agréable d'apprendre qu'un certain nombre de programmes ont été élaborés pour sensibiliser à la violence sexuelle liée aux conflits, y compris sous la forme d'ateliers réunissant plusieurs parties prenantes pour lever tout obstacle social ou juridique à l'application du principe de responsabilité.

Nous exhortons les autorités somaliennes à enquêter sur tous les cas de violence sexuelle signalés et à engager des poursuites, en adoptant une approche centrée sur les victimes. Les auteurs de ces crimes doivent en répondre. Nous nous faisons également l'écho de l'appel lancé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) en faveur d'une réponse humanitaire tenant davantage compte des questions de genre, l'accent étant mis sur les femmes et les filles déplacées dans les zones fortement touchées par la sécheresse.

Pour terminer, Malte réaffirme son appui indéfectible à la Somalie. Nous saluons le travail accompli par la Représentante adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la MANUSOM en partenariat avec les acteurs régionaux et la communauté internationale. La volonté de rétablir une paix, une sécurité et une stabilité durables en Somalie doit rester notre boussole.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

**M. Osman** (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la présidence maltaise du Conseil de sécurité pour ce mois et à lui souhaiter plein succès. Je remercie également de leurs exposés le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Mohammed El-Amine Souef, et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Cheffe par intérim de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), M<sup>me</sup> Anita Kiki Gbeho. Enfin, je remercie M<sup>me</sup> Sima Sami Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Le Président de la République fédérale de Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a encore renforcé sa vision d'une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics au service de l'édification de l'État au moyen d'un règlement politique inclusif et d'un processus de réconciliation à long terme. Ces derniers mois ont été marqués par la réalisation d'un grand nombre des priorités définies par le Gouvernement fédéral somalien. Sur le plan politique, le Président a organisé des réunions consultatives nationales régulières afin d'approfondir le fédéralisme et de renforcer la coopération sur les priorités en matière d'édification de l'État. Le succès de la conférence de réconciliation qui s'est tenue dans la capitale de l'État du Sud-Ouest, Baidoa, du 17 janvier au 5 février, atteste de la collaboration inclusive du Gouvernement avec toutes les parties prenantes dans le but de régler les questions en suspens et de faire fond

sur les accords et les textes issus des sessions du Conseil consultatif national et de les mettre en œuvre.

La Somalie a accueilli le mois dernier les chefs d'État des pays voisins, à savoir Djibouti, l'Éthiopie et le Kenya, à l'occasion d'un sommet historique réunissant les États de la ligne de front à Mogadiscio, au cours duquel ils ont convenu de renforcer pleinement la coopération bilatérale en matière de sécurité et de concrétiser l'effort régional déployé pour venir à bout des terroristes internationaux en Somalie. C'est à la fois opportun et judicieux, et c'est la seule façon d'apporter durablement la paix et la sécurité à notre région et au continent en général, étant donné que nous sommes exposés à la même menace. La Somalie remercie sincèrement l'ensemble des partenaires internationaux qui nous sont solidaires dans la lutte contre le terrorisme international sur notre territoire.

Le Gouvernement somalien accomplit des progrès manifestes dans sa nouvelle stratégie globale de lutte contre les Chabab sur le plan militaire et idéologique. Nous avons résolu que c'en était assez et que le groupe terroriste international des Kharijites devait être complètement vaincu une fois pour toutes. Le Gouvernement somalien a organisé une conférence réunissant plus de 300 érudits et dignitaires religieux à Mogadiscio en janvier. Les participants, venus de toutes les régions de Somalie et de la diaspora, ont exprimé leur appui à la guerre menée par le Gouvernement contre les Chabab et d'autres groupes terroristes et ont remis en question leurs idéologies extrémistes violentes. Notre population a répondu à l'appel lancé par le Gouvernement à se joindre à nous dans la lutte pour libérer les territoires contrôlés par les groupes terroristes. Et elle s'organise maintenant spontanément et combat aux côtés de l'Armée nationale somalienne et d'autres forces de sécurité pour rendre la Somalie plus sûre pour leur propre avenir.

Depuis la précédente période à l'examen, nos forces armées nationales ont intensifié leurs opérations offensives contre les groupes terroristes dans les États du Hirshébéli et de Galmudug et les ont délogés de plusieurs villes et villages. Malgré des contraintes logistiques et financières, les forces de sécurité somaliennes ont commencé à mener des opérations ciblées et de déminage dans les États du Sud-Ouest et du Djoubaland. Toutes les opérations menées récemment ont, à ce jour, été couronnées de succès dans toutes les zones d'opération des forces armées somaliennes, où les itinéraires principaux de ravitaillement et les agglomérations critiques ont été libérés. Bien que la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie en matière de sécurité demande énormément de ressources, il convient de noter que le Gouvernement fédéral somalien a effectivement

mené à bien au moins 90 % des priorités et des objectifs énoncés dans le précédent rapport soumis au Conseil de sécurité en octobre 2022. Néanmoins, les activités liées au Plan de transition ne pourront être menées à bien que si l'embargo sur les armes imposé de longue date à la Somalie est entièrement levé et que l'appui international nécessaire n'est pas dûment restructuré et mis à disposition en adéquation avec les réalités sur le terrain, notamment les investissements dans des projets à effet rapide dans les zones libérées récemment.

L'année dernière, la Somalie a évité la famine qui menaçait. Nous remercions les donateurs et les organismes humanitaires d'avoir répondu à l'appel du Gouvernement en subvenant aux besoins humanitaires des populations locales. À cet égard, nous soulignons l'importance du lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, qui est crucial pour les travaux qui reposent sur les stratégies à long terme du Gouvernement fédéral somalien pour appuyer une transformation systémique à travers des cycles à long terme et y investir. En outre, nous soulignons qu'il importe de recourir aux systèmes nationaux, composante importante du renforcement de la capacité de notre État à pérenniser la sécurité, à favoriser la stabilité et la croissance économiques et à fournir des services. Le contournement des systèmes nationaux entraîne des coûts de transaction supplémentaires pour notre gouvernement et risque de détourner l'attention des systèmes qui régissent l'utilisation des ressources nationales, nuisant ainsi à la responsabilité de l'État.

Dans le nord de la Somalie, nous jugeons consternante et condamnons l'agression menée contre les populations de Laascaanood, qui a causé des souffrances

et des pertes en vie humaines incommensurables ainsi que des déplacements de civils à grande échelle. Le Président Hassan Sheikh Mohamud a appelé à une cessation immédiate des hostilités et à la négociation pour parvenir à un cessez-le-feu durable. Le Gouvernement fédéral somalien est prêt à créer les conditions propices à l'ouverture d'un dialogue national inclusif contrôlé par les Somaliens pour mettre fin au conflit et jeter ainsi les bases de la paix et de la stabilité dans tout le pays. Le Gouvernement fédéral somalien souligne qu'il a le devoir de protéger la population somalienne et insiste sur la responsabilité de continuer à fournir une aide humanitaire adéquate aux personnes touchées par le conflit à Laascaanood, en particulier les femmes et les enfants. Nous appelons nos partenaires internationaux à fournir une assistance immédiate sous la forme d'un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave et à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à la population de Laascaanood et de la région de Sool.

Ce qui se passe actuellement à Laascaanood est un crime contre l'humanité, et il est contraire aux valeurs du peuple somalien. À cet égard, de tels crimes impliquant des attaques aveugles contre des civils et des infrastructures civiles ne sauraient rester impunis. En outre, le Gouvernement fédéral somalien s'engage à enquêter et à amener les auteurs à répondre de leurs actes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 10.*